

**LA LISTE DES PIÈCES FOURNIR
POUR LA CONSTITUTION D'UN DOSSIER
D'ALLOCATIONS FAMILIALES**

Assuré :

- Une demande de prestations familiales (délivrée par la CNPS)
- Une fiche de déclaration d'embauche (délivrée par la CNPS)
- Un extrait d'acte de naissance ou un jugement supplétif (l'original)
- La photocopie de la pièce d'identité
- L'attestation de travail précisant votre date d'embauche, votre profession, votre n°CNPS et le n° d'affiliation de votre employeur
- L'extrait de mariage (l'original)
- 3 photos d'identité

Conjoint :

- Un extrait d'acte de naissance (l'original)
- L'attestation de travail si le conjoint est salarié, avec son n°CNPS, sa date d'embauche. (l'original)
- En cas de grossesse, 3 certificats de grossesse du 3^e, 6^e et 7^e mois et demi ou 8 mois précisant la date présumée de l'accouchement. (Les originaux)
- 3 photos d'identité

Enfant :

- Un extrait d'acte de naissance (l'original)
- Un certificat de fréquentation pour l'enfant en âge scolaire. (délivré par l'école) original
- Un certificat médical de chaque enfant de moins de six ans (délivré par le médecin) l'original

NB :

- Pour les femmes salariées non mariées, joindre une ordonnance de puissance paternelle (délivré par la justice) l'original
- Un certificat de non paiement à la direction de la solde si l'un des conjoints et fonctionnaires (bureau enfant) l'original